AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 18-9-72 420605

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS _ Tél: (49) 41.35.55 _

ABONNEMENT ANNUEL 25F

C. C. P. LIMOGES 4.752.22. W.

Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES 12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN N° 144 - SEPTEMBRE 1972

DESHERBAGE DU COLZA

Le désherbage chimique peut s'effectuer soit avant le semis, soit après le semis, avant ou après la levée. Le choix du produit sera fonction des adventices à détruire, de la facilité d'application, et du coût de l'opération.

Herbicides à appliquer avant le semis

. Diallate (Avadex) à la dose de 1,4 kg de M.A./Ha. Incorporation immédiate. Uniquement anti-graminées (vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses de céréales).

*. Nitralin (Planavin 75) à la dose de 1 kg de M.A./Ha. Incorporation dans les 48 heures. Efficace sur vulpin, ray-grass, ainsi que sur mouron des oiseaux, matricaire, véronique. Le gaillet gratteron est moyennement sensible. Les folles-avoines sont pratiquement résistantes.

*. Trifluraline (Tréflan) à la dose de 1,2 kg de M.A./Ha. Incorporation immédiate. Bonne action sur vulpin, ray-grass, folle-avoine, ainsi que sur mouron des oiseaux, véronique, fume-terre. Le gaillet gratteron est moyennement sensible. En 1972, la variété MAJOR a eu des débuts de végétation difficiles avec cet herbicide.

*. Napropamide (Devrinol) à la dose de 1 kg à 1,25 kg de M.A./Ha. Incorporation par hersage. Efficace sur vulpin, ray-grass, folle-avoine, ainsi que sur capselle, mouron des oiseaux, véro-nique, gaillet, matricaire.

En cas d'échec des cultures traitées avec ces trois derniers produits (*), se référer aux notices des fabricants pour le choix des cultures de remplacement.

. Cycloate (Ro-neet) à la dose de 2,880 kg de M.A./Ha. Incorporation immédiate. Essentiel-lement antigraminées (vulpin, folle-avoine, paturin, agrostide).

Herbicides à appliquer après le semis, et avant la levée du colza

. Prynachlore (Butisan) à la dose de 3,25 kg de M.A./Ha. Actif sur dicotylédones ; insuffi-sant sur graminées.

. T.C.A. - Ce produit, utilisé surtout après la levée du colza, peut s'appliquer également avant la levée à la dose de 10 kg de M.A./Ha.

Herbicides à utiliser après la levée du colza

*. T.C.A. (Basotox, Graminex, Trinax, NATA) s'applique du stade 2-3 feuilles au stade rosette du colza, à la dose de 8 kg de M.A./Ha sur sol humide, et en mouillant bien (700 à 1000 litres d'eau par Ha). Actif sur vulpin jeune.

*. Dalapon (Dawpon - Alatex) à la dose de 2,5 kg de M.A./Ha, dans 250 à 300 litres d'eau. S'applique du stade cotylédonaire au stade rosette, avant que le bourgeon terminal ne se sépare du collet. Efficace contre toutes les graminées, ainsi que sur les repousses de céréales.

Ces deux produits (*), appliqués trop tard, peuvent sensibiliser le colza aux fortes gelées d'hiver.

P87

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

. Propyzamide (Kerb 50) s'utilise à la dose de 750 g de M.A./Ha au stade 3-4 feuilles du colza. Excellent graminicide, actif également sur mouron des oiseaux, véroniques, pensées ; moins bon sur moutarde des champs ; sans action sur le gaillet gratteron.

. Carbétamide (Légurame P.M.) à la dose de 2,1 kg de M.A./Ha, et seulement sous forme de poudre mouillable ; peut s'appliquer durant toute la période de repos végétatif du colza (décembre à fin février), y compris sur sol gelé. Actif sur l'ensemble des graminées présentes lors du traitement, ainsi que sur mouron des oiseaux et véroniques.

R. GUILLEMENET,
Ingénieur d'Agronomie

/ COLZA /

DESINFECTION DES SEMENCES

La protection des semences de colza contre les insectes ou les maladies cryptogamiques transmises par les semences est effectuée généralement par les organismes qui fournissent les semences. Ce n'est pas toujours le cas : il est donc recommandé de prendre connaissance des traitements effectués, et si nécessaire les compléter ou les exécuter en totalité.

. contre le Phoma et l'Alternaria

avec un produit organo-mercurique (très toxique, pouvant occasionner une diminution de la faculté germinative), avec du Thirame, Captane, ou Oxyquinoléate de Cuivre.

. contre les Altises

avec du lindane à forte teneur en matière active. La durée de protection ainsi assurée n'excède pas 15 jours. L'enrobage des grains doit être très soigné. Le procédé de la "baratte" est particulièrement conseillé, avec addition d'une demi-cuillère à café d'huile par kg de semence, pour permettre une meilleure adhérence du produit.

/ VIGNE /

BLACK-ROT

Des dégâts assez importants ont été observés dans le vignoble du Haut-Poitou, et la maladie peut s'étendre à l'occasion de prochaines pluies.

Nous recommandons donc d'effectuer rapidement un traitement avec un appareil à forte pression, en visant bien les grappes pour leur assurer la meilleure protection.

BOTRYTIS

Nous rappelons qu'un troisième traitement est préconisé au stade véraison, et le dernier traitement trois semaines avant la récolte.

ACARIOSE

Dans les vignes où les symptômes sont apparents actuellement, et principalement sur les jeunes vignes et en pépinières, effectuer un traitement avec un acaricide spécifique en mouillant abondamment, : Parathion méthyl, Triméthoate, Déméthon méthyl, Keltane.

/ POMMIERS /

MALADIES DE CONSERVATION

En raison du climat actuel, des contaminations sont à craindre. En conséquence, continuer la protection des fruits (cf. bulletin n° 143 - sup. n° 1).

-=-=-=-=-=-=-=-=-

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes"
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - B. MORIN

Imprimé à la Station le 15 Septembre 1972 - Précédente note : bul. n° 143 - sup. n° 1.